

## Préhistoire du Cap Corse : les abris de Torre d'Aquila, Pietracorbara (Haute-Corse)

Jacques Magdeleine

### Abstract

ABSTRACT Excavations in two shelters confirm the occupation of Cap Corse from the Preneolithic period to the Bronze Age. While shelter no. 1, with a very small size, contains only a burial- place, which may be early Bronze Age or late Neolithic, shelter no. 2, more spacious, presents several layers, where dwelling and burial places are superposed. The lower level contains a preneolithic occupation with a burial in the subsoil. Then come two levels which have given up early and Middle Neolithic artifacts. Finally, the shelter was transformed into a burial place during the Bronze Age.

### Résumé

RÉSUMÉ La fouille de deux petits abris sous-roche est venue confirmer l'occupation du Cap Corse pendant la Préhistoire, depuis le Néolithique jusqu'à l'Âge des Métaux. Alors que l'abri n° 1, de surface très réduite, ne contient qu'une sépulture pouvant dater de la fin du Néolithique ou début de l'Âge du Bronze, l'abri n° 2, plus spacieux, présente une stratigraphie superposant habitat et sépulture. Le niveau le plus bas correspond à un habitat préneolithique recelant une sépulture dans son sous-sol. Il est suivi par une occupation qui a livré un mobilier at- tribuable au Néolithique Ancien et Moyen. Enfin, après une période d'abandon, l'abri a été aménagé, à l'Âge du Bronze, en lieu de sépulture.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Magdeleine Jacques. Préhistoire du Cap Corse : les abris de Torre d'Aquila, Pietracorbara (Haute-Corse). In: Bulletin de la Société préhistorique française, tome 92, n°3, 1995. pp. 363-377;

doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.1995.10037>

[https://www.persee.fr/doc/bspf\\_0249-7638\\_1995\\_num\\_92\\_3\\_10037](https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1995_num_92_3_10037)

---

Fichier pdf généré le 20/06/2022

# PRÉHISTOIRE DU CAP CORSE : LES ABRIS DE TORRE D'AQUILA, PIETRACORBARA (HAUTE-CORSE)

Jacques MAGDELEINE

## RÉSUMÉ

La fouille de deux petits abris sous-roche est venue confirmer l'occupation du Cap Corse pendant la Préhistoire, depuis le Néolithique jusqu'à l'Âge des Métaux.

Alors que l'abri n° 1, de surface très réduite, ne contient qu'une sépulture pouvant dater de la fin du Néolithique ou début de l'Âge du Bronze, l'abri n° 2, plus spacieux, présente une stratigraphie superposant habitat et sépulture. Le niveau le plus bas correspond à un habitat préneolithique recelant une sépulture dans son sous-sol. Il est suivi par une occupation qui a livré un mobilier attribuable au Néolithique Ancien et Moyen. Enfin, après une période d'abandon, l'abri a été aménagé, à l'Âge du Bronze, en lieu de sépulture.

## ABSTRACT

Excavations in two shelters confirm the occupation of Cap Corse from the Preneolithic period to the Bronze Age.

While shelter no. 1, with a very small size, contains only a burial-place, which may be early Bronze Age or late Neolithic, shelter no. 2, more spacious, presents several layers, where dwelling and burial places are superposed. The lower level contains a preneolithic occupation with a burial in the subsoil. Then come two levels which have given up early and Middle Neolithic artifacts. Finally, the shelter was transformed into a burial place during the Bronze Age.

Contrairement au Sud de l'île, le Cap Corse n'a livré pour l'instant que très peu de vestiges préhistoriques.

Peuplé au cours de la Protohistoire par la puissante tribu des Ouankinoi (J. Jehasse, 1976) dont quelques sépultures et de plus rares habitats ont été retrouvés (J.-C. Ottaviani et P. Nebbia, 1976), son occupation aux époques antérieures n'était jusqu'à présent que suggérée

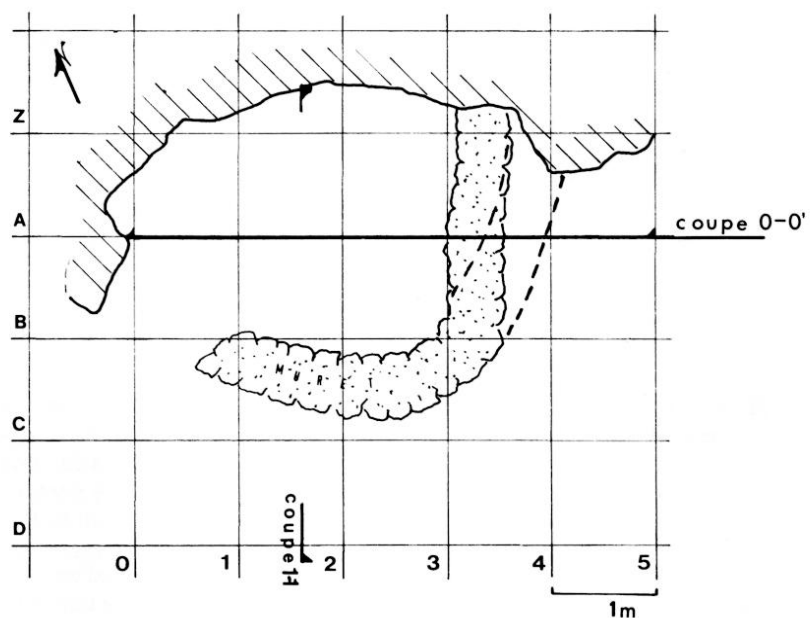
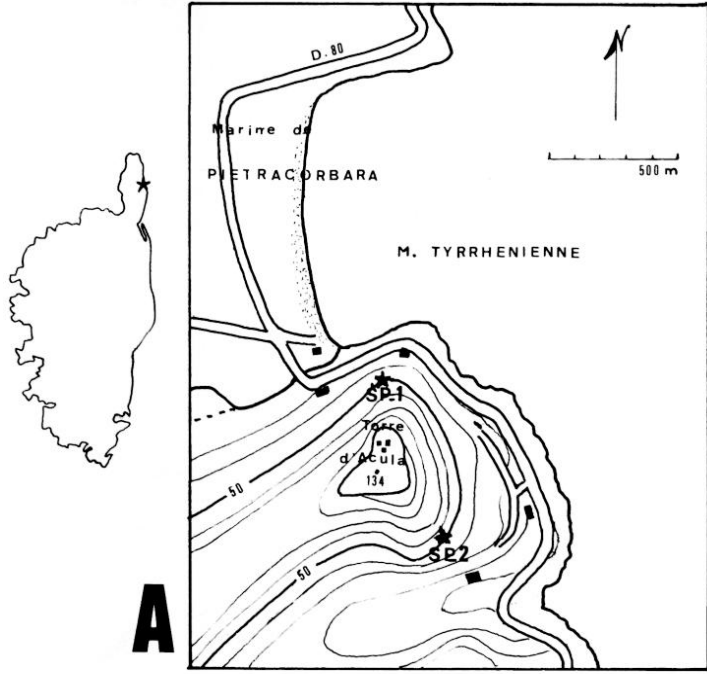


Fig. 1 - A : Situation des deux abris : n° 1 (SP 1), n° 2 (SP 2). B : Plan de l'abri n° 2 (SP 2).

par la présence des peintures de la Grotta Scritta (R. Grosjean, 1959), des menhirs du Pinzu a Verghine (A. Pieretti, 1966) ou de quelques haches polies trouvées par des bergers. Les abris de Torre d'Aquila (1) sont donc les premiers sites à livrer

une documentation se rapportant à la Préhistoire.

(1) Situation topographique des abris. Carte topo. IGN au 1/25.000 BASTIA-OUEST. Abri n° 1 : X = 583,730 ; Y = 4284,780 ; Z = 50 m. Abri n° 2 : X = 583,800 ; Y = 4284,440 ; Z = 40 m.

creative commons  
 BY: Persée

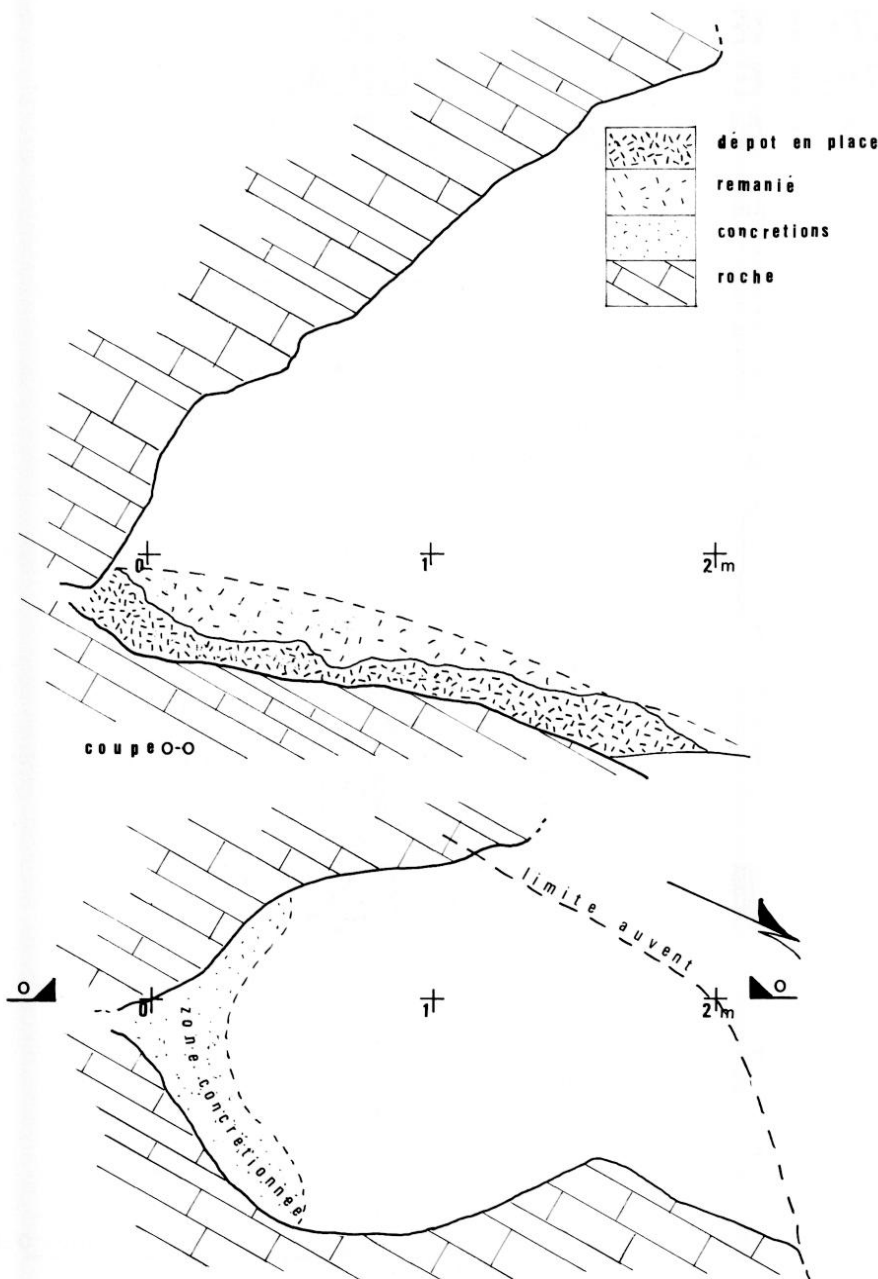


Fig. 2 - Plan et coupe de l'abri n° 1 (SP 1).

## ■ SITUATION - DESCRIPTION DES ABRIS

Signalés par un chasseur, qui voyant apparaître le rebord d'une poterie mise au jour par l'érosion dans un petit abri, cru découvrir un trésor, les deux abris de Torre d'Aquila, Commune de Pietracorbara, s'ouvrent à mi-pente d'une colline escarpée de la côte Est du Cap Corse. Leur situation dans une zone touristique sensible, en lisière d'un lotissement proche de la mer, a justifié un sauvetage urgent transformé par la suite en sauvetage programmé.

Le piton de Torre d'Aquila (fig. 1), coiffé à son sommet par une ruine

médiévale qui lui a donné son nom, termine par ses pentes abruptes plongeant dans la mer, la série de collines qui partent de l'arête centrale du Cap Corse et limitent vers le Sud la profonde vallée de Pietracorbara. La nature du sol, composé de schistes lustrés entrecoupés de bancs de cipolin, donne un relief en pente raide interrompue par des ressauts rocheux formant parfois des abris.

Les deux abris fouillés sont à 50 m au-dessus du niveau actuel de la mer. L'abri n° 1, qui contenait uniquement une sépulture, se trouve sur le versant Nord et domine la plage de la vallée de Pietracorbara. L'abri n° 2 est au Sud-Est. Plus grand et

mieux orienté que l'abri n° 1, il a été fréquenté depuis le Prénéolithique jusqu'à l'Age du Bronze. Il présente un remplissage d'une puissance de 1,25 m qui offre la stratigraphie simplifiée suivante (fig. 4 et 12) :

— *Couche 1* : pierres et humus, quelques ossements.

— *Couche 2* : sépulture du Bronze Ancien, accessible dès la surface.

— *Couches 3 et 4* : strates argileuses stériles.

— *Couche 5* : habitat du Néolithique Moyen.

La datation de charbons de bois situe cette occupation au IV<sup>e</sup> mil. av. J.-C. (2)

— *Couche 6* : habitat du Néolithique Ancien.

— *Couche 7* : présente seulement dans une partie de l'abri, elle résulte du creusement des fosses pour l'installation de silos, elle est presque stérile.

— *Couche 8* : occupation Prénéolithique. Une datation la situe au V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> mil. av. J.-C. (2).

— *Couche 9* : sépulture préneolithique.

— *Couche 10* : substrat jaunâtre sur la roche en place.

En fait, la stratigraphie est plus complexe comme le montrent les figures 4 et 12. Elle n'est pas identique à l'intérieur et à l'extérieur de l'abri. L'intérieur a été perturbé par les aménagements successifs. A l'extérieur, la "lecture" des couches soumises aux intempéries et au ruissellement est beaucoup moins nette et certaines couches sont absentes.

## ■ LES SÉPULTURES

### ● L'abri n° 1

#### • DESCRIPTION (fig. 2)

Lors de notre intervention, nous avons trouvé le sol bouleversé par l'inventeur à la recherche d'un trésor, la fouille n'a donc véritablement concerné que la partie inférieure du

(2) Datations. Laboratoire de Géologie du Quaternaire C.N.R.S. MARSEILLE-LUMINY. Ref. LGQ : 189 Partie supérieure Couche 5 5263 ± 161 BP. Ref. LGQ : 190 Foyer Couche 5 5204 ± 178 BP. Ref. LGQ : 191 Charbons épars Couche 5 5401 ± 151 BP. Ref. LGQ : 507 Couche 8 n° 1 7840 ± 310 BP. Ref. LGQ : 508 Couche 8 n° 2 6920 ± 300 BP.

remplissage intacte sur guère plus d'une dizaine de cm de profondeur.

La sépulture a été installée dans un petit abri formant une niche de 1,50 m sur 1,30 m, s'ouvrant vers le N-N-O. Aucun aménagement des abords n'a été observé, l'espace s'étendant devant l'abri est très restreint et pentu et se poursuit par une falaise abrupte ; le sol même de l'abri est en pente. Le seul aménagement a consisté à compenser ce pendage par un lit de petites dalles de cipolin vers l'extérieur de l'abri.

D'après ce que nous avons retrouvé encore en place et les indications que nous a données l'auteur (contrit) des bouleversements on peut retenir :

- qu'il s'agit d'une sépulture par inhumation d'un adulte et d'un jeune enfant ;

- que les corps étaient en position contractée, placés directement sur le sol rocheux vers le fond de l'abri, sur des dallettes vers l'extérieur et recouverts de petites dalles ;

- qu'il y a eu utilisation du feu lors du rite funéraire. Le sédiment contient en effet des charbons épars, mais étant donné leur quantité extrêmement réduite, le feu ne semble avoir tenu qu'un rôle mineur ;

- qu'il y a eu offrandes : une poterie se trouvait dans le fond de l'abri (à proximité des crânes) et celles que l'inventeur a déterrées étaient vers l'extérieur (sans doute aux pieds des défunts).

On peut noter en outre, que l'abri ne contenait aucune trace de vêtement ou de parure ni aucun reste faunique (l'unique mandibule de *Prolagus* recueillie dans le sédiment relève plus probablement d'une présence naturelle de cet animal dans l'abri que d'un apport volontaire dans la sépulture).

• LE MOBILIER

Il est composé uniquement de céramique : un tesson atypique et quatre vases dont trois relativement bien conservés.

- Vase n° 1 (fig. 3, n° 2). Diamètre max. : 7,7 cm - hauteur max. : 8 cm. Il reposait près des crânes dans le fond de l'abri.

Le corps, de forme hémisphérique, est surmonté de bords légèrement rentrants à lèvre amincie portant deux boutons opposés, perforés horizontalement. Le col est décoré

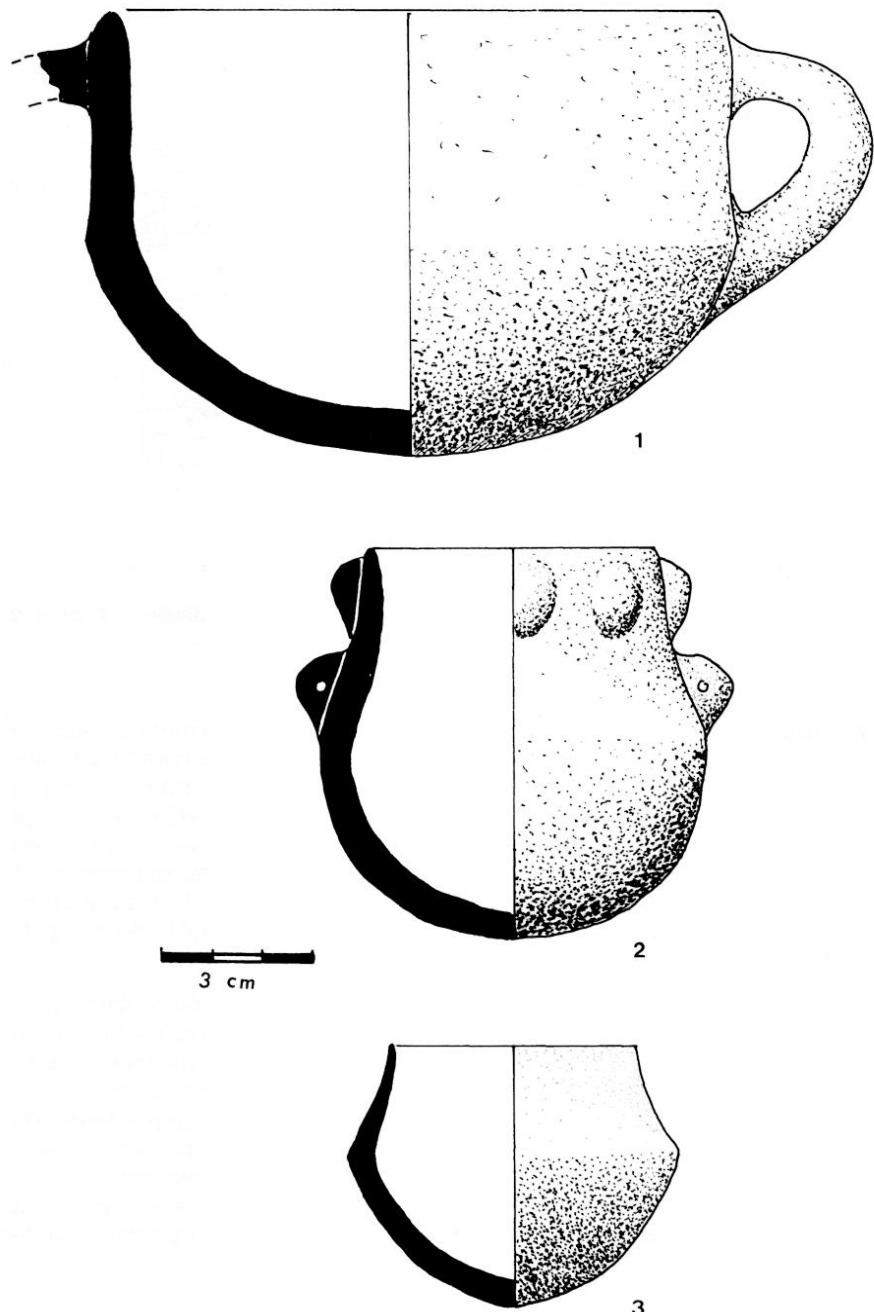


Fig. 3 - Céramique de SP 1.

par une ligne de boutons oblongs, bordant la lèvre. L'ensemble est peu soigné, la pâte rouge sombre, contenant un dégraissant grossier à gros fragments de schiste, est mal cuite, les surfaces, tant internes qu'externes, de couleur brune, sont mal lissées.

- Vase n° 2 (fig. 3, n° 1). Diamètre : 12,7 cm - hauteur : 9,8 cm.

C'est une marmite à bords droits et fond convexe, la jonction fond-bord formant une carène peu prononcée. Le bord se termine par une lèvre arrondie. La pâte est noire, bien cuite, avec un fin dégraissant. Les parois,

interne noire, externe brun-rouge, ne sont pas lissées. La préhension est assurée par deux anses en boudin, opposées ; elles font corps avec la paroi et ne sont pas à tenon.

- Vase n° 3 (fig. 3, n° 3). Diamètre : 6,4 cm - hauteur : 5,6 cm.

Petit godet à fond convexe et bords rentrants, s'amincissant vers l'ouverture. Fond/bord se rejoignent par une carène bien marquée. La pâte est noire, assez fine, bien cuite, les surfaces, non lissées, sont gris-brun.

- Vase n° 4. Il ne reste que le fond hémisphérique d'un petit récipient à pâte noire, bien cuite, sonore. L'intérieur est noir, l'extérieur, brun.

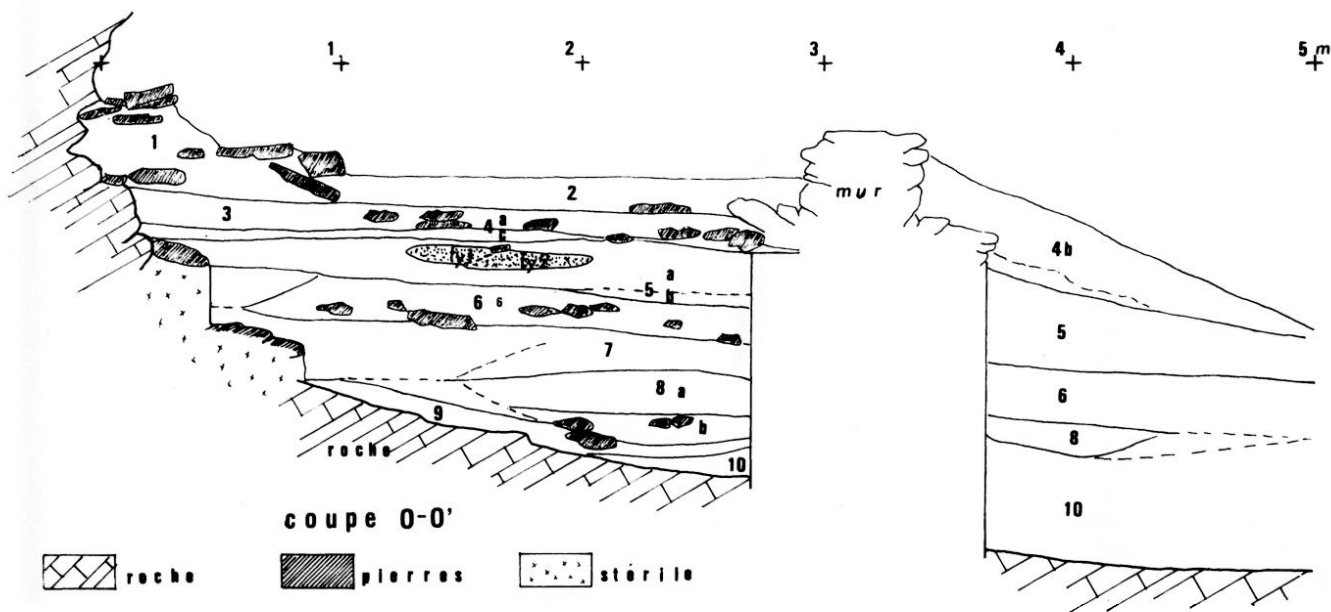


Fig. 4 - Coupe longitudinale de l'abri n° 2.

## ● L'abri n° 2

- AMÉNAGEMENTS DE L'ABRI AU NIVEAU DES SÉPULTURES (fig. 1 et 5)

Les sépultures sont installées sous une grande table de schiste s'avancçant à l'horizontale vers le Sud-Est et recouvrant un espace d'environ 6 m<sup>2</sup>, ouvert au Sud.

Cet espace, limité par la roche du Nord-Est à l'Ouest, a été ceinturé vers l'extérieur par un muret en pierres sèches d'une hauteur actuelle variant de 0,45 à 0,60 m (hauteur qui dépassait le niveau du sol de 0,20 m en début de fouille). D'après le nombre de pierres retrouvées aux

abords de l'abri, ce mur ne paraît jamais avoir atteint la hauteur de l'auvent pour fermer complètement l'abri. Vers le Sud-Ouest, ce mur s'arrête pour laisser un passage d'une largeur de 1m, qui permet de pénétrer dans l'abri, trois grosses pierres plates forment une sorte de seuil.

Dans le secteur où le mur rejoint la paroi, il recouvre, au bas de la couche, une série de pierres auxquelles étaient mêlés des ossements. Les observations faites en cours de fouilles permettent de penser qu'un premier mur (en tirets sur la fig. 1) venait rejoindre la paroi sur une avancée, plus à l'extérieur, sa di-

rection a ensuite été modifiée dans sa position actuelle, réduisant légèrement la surface de l'abri et recouvrant ainsi une partie plus ancienne de la sépulture.

L'espace intérieur limité par le muret comprenait deux secteurs distincts :

— le secteur Est : formé d'une surface plane d'environ 4 m<sup>2</sup>, ne contenant pas de pierres (sauf dans sa partie profonde) et sur laquelle étaient dispersés sans ordre, des ossements, fragmentés, assez mal conservés et parfois brûlés ;

— le secteur Ouest, où, face à l'entrée, dans la partie la mieux protégée, l'abri avait été aménagé pour recevoir les défunts. Deux longues pierres posées de chant et calées, disposées en angle droit, limitaient un espace contre la paroi (fig. 5). Cet espace, formant une cuvette peu profonde et présentant un léger pendage vers l'Est, était garni de minces dalles de cipolin, reposant sur une chape argileuse rouge. Vers l'extérieur, cette aire dallée était protégée par une série de pierres plates que nous avons retrouvées affaissées mais qui devaient être disposées debout, prenant appui sur le sol et le rebord extérieur de l'auvent, assez bas dans cette partie de l'abri.

Sur cette aire dallée, les deux tiers inférieurs d'un squelette d'adulte reposaient sur le côté droit, en position contractée, faisant face au Sud. La partie supérieure du corps, que l'on trouvait dès la surface n'était plus en connexion et les ossements, sauf la

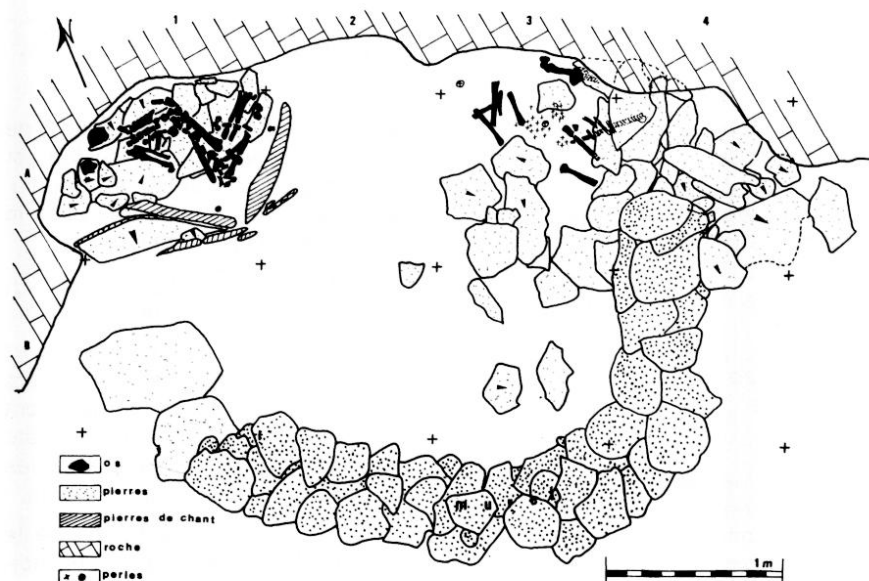


Fig. 5 - Plan de la sépulture SP 2.

plus grande partie d'un crâne d'enfant et d'un crâne d'adulte, étaient mal conservés.

Dans la partie correspondant à l'abdomen, la couche formait une zone gris foncé et contenait de très nombreux petits cailloux. A la même profondeur, mais au-dessus des jambes, une zone rubéfiée qui a livré de trop rares charbons de bois, correspondait à un petit foyer allumé "au-dessus" du corps.

• LE MOBILIER

Il est peu fourni et, sauf pour les perles, il est réparti sur toute la surface de l'abri, sans situation significative. Il est composé de lithique, de céramique, de bronze et de perles.

Éléments lithiques

Ce sont trois petits galets de quartz polis, dont deux ont subi l'enlèvement d'un éclat, un fragment de lamelle en cristal de roche (fig. 6, n° 4), un éclat d'obsidienne portant une série de retouches (fig. 6, n° 5) et un disque taillé dans une dalle de grès dont les bords semblent usés (fig. 6, n° 1) de 155 mm de diamètre et de 18 mm d'épaisseur max.

La céramique

Elle n'est représentée que par douze tessons. Cinq appartiennent à une même poterie de couleur claire, bien lissée, dont le dégraissant, très fin, contient des particules de mica qui brillent sur les surfaces. Ils proviennent du secteur Ouest de la sépulture. Les autres tessons, répartis dans le secteur Est, proviennent de différentes poteries mais ne présentent aucune forme. Deux sont assez grossiers, rouges à l'extérieur, gris foncé à l'intérieur, les autres sont de couleur brune, leur pâte est bien épurée et si l'on se réfère à leur taille et leur épaisseur, ils devaient appartenir à des récipients de petite taille.

Le métal

Il comprend uniquement deux éléments :

— un anneau de bronze — ou de cuivre ? — (fig. 6, n° 3). D'un diamètre de 22 mm, il est obtenu à partir d'une mince lamelle, large de 2,5 mm et épaisse de 0,5 mm. On n'observe aucune trace de soudure ;

— une perle spiralée (fig. 6, n° 2), obtenue par l'enroulement d'une la-

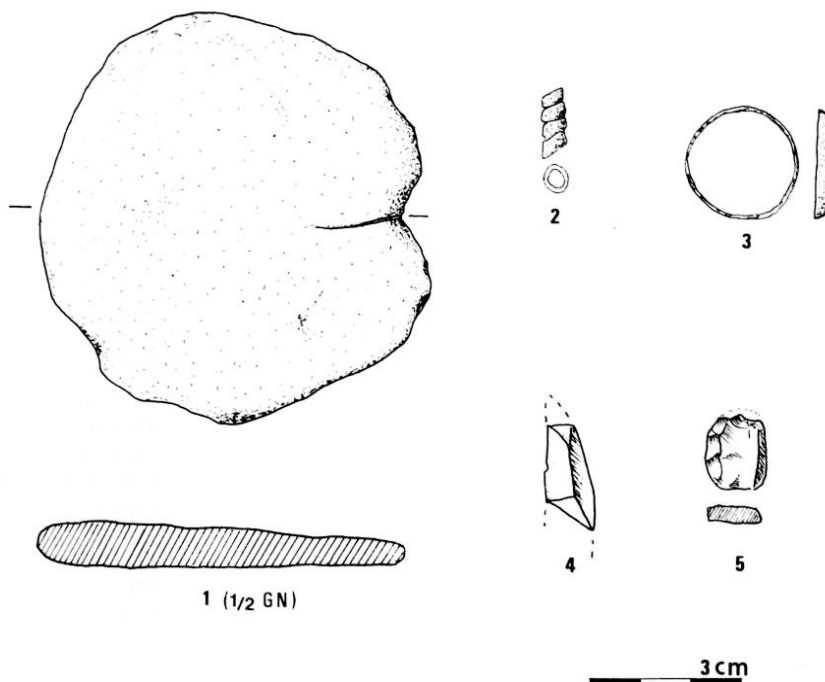


Fig. 6 - Mobilier de SP 2. 1 : Palet 2 et 3 : Perle et anneau en bronze ; 4 et 5 : Lithique ; 6-8 : Perles en test.

melle large de 2 mm, épaisse de 1 mm.

Les perles

43 perles en test de coquillage ont été retrouvées. Elles sont de deux types :

— discoïdes (fig. 6, n° 6) : le diamètre extérieur varie de 7,4 à 5,4 mm, avec une moyenne de 6,3 mm, la longueur va de 4 à 1,7 mm, avec une moyenne de 3 mm ;

— cylindriques (fig. 6, n° 7) : le diamètre extérieur varie de 9,4 à 5,6 mm, avec une moyenne de 7,1 mm, la longueur va de 9,5 à 3,3 mm avec une moyenne de 6,6 mm.

Dans la fouille, elles forment deux ensembles bien distincts (fig. 5). Les perles cylindriques sauf une, étaient dispersées dans le secteur Ouest, mêlées aux ossements du demi-squelette en place. Les perles discoïdes étaient dans le secteur Est, proches de la paroi, réparties sur une surface réduite ;

— un petit disque, également en test, mesure 2,9 mm de diamètre pour 1 mm d'épaisseur (fig. 6, n° 8).

A cela s'ajoutent deux coquilles de columbella rustica perforées.

● Commentaires

Le bouleversement de l'abri n° 1 n'a malheureusement pas permis l'étude de son organisation, mais l'exiguïté de l'espace environnant et l'absence de pierres permettent de penser qu'il n'y avait pas d'aménagements particuliers.

Le site n'ayant livré aucun objet lithique ou métallique en rapport avec la parure, le vêtement ou l'outillage, la poterie constitue donc le seul élément pouvant permettre une approche de la datation.

Les fonds hémisphériques, les carènes, la forme générale des vases, appartiennent à la panoplie habituelle du Néolithique et rappellent d'assez près les formes déjà reconnues au Mte Grossu (J. Magdeleine, 1973) ; de même que le décor plastique ornant les bords du vase n° 1. Cependant, l'aspect grossier, la mauvaise finition des surfaces et surtout les deux anses opposées de la petite marmite avec leur attache près

du bord, sont des traits qui paraissent plus récents. C'est donc à l'extrême fin du Néolithique ou au tout début de l'Age du Bronze que nous proposons de dater cette sépulture.

L'abri n° 2, à l'inverse, offre davantage d'intérêt par les aménagements qu'il présente permettant une approche du rite funéraire que par le maigre mobilier qu'il a livré.

La partition de l'abri en deux secteurs, l'un, bien organisé et renfermant toujours un — ou deux — corps, toujours en place, l'autre, où les ossements de plusieurs individus sont mêlés et sans ordre, peut conduire à deux hypothèses. Soit, il s'agit de deux ensembles bien individualisés, correspondant à deux périodes différentes (bien que proches dans le temps) d'utilisation de l'abri, soit, ce que nous croyons plus probable, ils correspondent à une sépulture en deux temps. Dans un premier temps, le défunt était déposé dans la partie Ouest, sur l'espace dallé puis, dans un deuxième temps, selon un rituel qui nous échappe (nouveau décès ? période de décharnement ?...), les ossements étaient recueillis et rassemblés dans le fond de l'abri. Il est à noter en effet que dans aucun des deux secteurs les corps n'étaient ensevelis, les ossements apparaissaient pratiquement dès la surface (c'est ce qui a d'ailleurs révélé ce deuxième abri et motivé sa fouille) et à l'Ouest la partie supérieure des squelettes qui était légèrement plus haut a pratiquement disparu sauf les

deux crânes, abrités contre la paroi. Ce fait pourrait également expliquer la quasi-absence de mobilier.

Le feu a certainement joué un rôle important, de très nombreux os sont brûlés et pourtant le sédiment ne contient ni cendres ni charbons. Par ailleurs, on ne trouve pas de restes fauniques attestant d'offrandes ou de repas funéraires.

Le mobilier est très pauvre, mais la présence d'une perle spiralée, d'un anneau de bronze, de quelques éclats lithiques, de perles en test de coquillage et des colombelles, nous paraissent des éléments suffisants pour situer ce monument à l'Age du Bronze.

Le disque en pierre, objet assez particulier, est à rapprocher de ceux qui furent retrouvés au voisinage de sépultures en coffre en Corse (J. Magdeleine, à paraître) et dans les Cévennes (J. Salles et M. Bordreuil, 1966). Par contre, les perles en test n'ont jamais été signalées en Corse, à notre connaissance, alors qu'elles semblent assez répandues sur le continent en milieu sépulcral chalco-bronze.

Malgré le nombre de fouilles de sites "torréens", l'évolution de l'Age du Bronze en Corse est encore imprécise, mais, la présence de ces perles, accompagnées de colombelles ainsi que la poterie plutôt fine représentée par les rares tessons retrouvés nous incitent à situer cette sépulture au Bronze Ancien.

## ■ LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES DE L'ABRI N° 2

Nous avons voulu conserver le muret qui témoigne des sépultures de l'Age du Bronze, les travaux ont donc été poursuivis de part et d'autre de son assise.

### ● Le Néolithique Moyen

#### • ORGANISATION DE L'ABRI (fig. 7)

L'occupation de l'abri au Néolithique Moyen correspond à la couche 5. Sauf contre la paroi, elle est séparée des sépultures de l'Age du Bronze par les couches 3 et 4 pratiquement stériles, si l'on excepte les quelques restes remaniés autour de la petite galerie du terrier récent d'un rongeur.

A l'Ouest, la couche 5 est limitée par un blocage de grosses pierres et de terre, qui ferme l'abri vers l'amont et le protège en partie des vents d'Ouest et de la coulée des eaux.

Vers l'extérieur, la couche ne s'étend guère au-delà de 3 ou 4 m, ce qui correspond à une surface d'occupation d'environ 11 m<sup>2</sup>.

Pratiquement au centre de cette surface, on rencontre une succession d'au moins trois foyers superposés. Ils ne sont pas organisés, les sept pierres qu'ils contiennent ne présentent aucun ordre apparent, mais entre ces foyers et la paroi de l'abri s'étend une structure de forme triangulaire, composée de pierres plates pour la plupart, qui se chevauchent vers le milieu. Il peut s'agir d'une surface de travail à proximité du foyer ou bien de ce qui reste d'un aménagement comprenant une partie en matières périssables (bois ? cuir ? peau ?...), en effet, le sédiment enrobant ces pierres est nettement plus sombre que le reste de la couche.

#### • LE MOBILIER

Le mobilier se répartit sur toute la surface de l'abri mais la concentration la plus forte se situe entre la zone des foyers, la structure en pierres et la paroi Nord (carré A1).

L'industrie lithique (fig. 9 et 10)

La matière première dominante est le quartz (74 %). C'est une roche

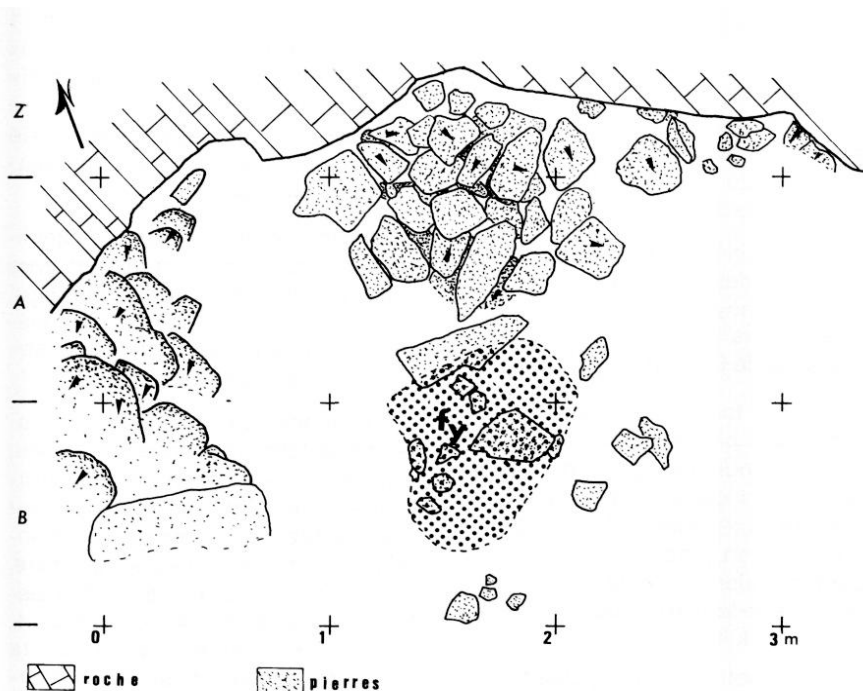


Fig. 7 - Foyer et plan de travail (?) de la couche 5.

que l'on trouve aisément aux abords immédiats de l'abri et les très nombreux éclats prouvent qu'il a été travaillé sur place. Les autres roches employées sont l'obsidienne, qui ne représente que 11 % et ne livre pratiquement pas de déchets de taille, la rhyolite, le gabbro, la serpentine... Le silex est totalement absent.

Cette industrie se caractérise par la place importante qu'occupent les grattoirs (23 %) et les pointes (28 %) qui proviennent essentiellement du quartz (fig. 10) alors que les éléments lamellaires, tirés surtout de l'obsidienne ne représentent que 29 %.

La couche n'a livré que deux armatures, l'une tranchante en obsidienne (fig. 9, n° 10), l'autre losangique, en rhyolite (fig. 9, n° 11). Une pointe en obsidienne, finement retouchée pourrait également être considérée comme une armature (fig. 9, n° 9).

Trois pièces à coches (fig. 10, nos 26, 27 et 28), un burin ? (fig. 10, n° 25) et un galet en forme de disque, présentant deux faces polies, martelées en leur centre (fig. 9, n° 12) complètent cet ensemble où l'on remarque l'absence totale d'éléments de broyage.

**La céramique (fig. 8)**

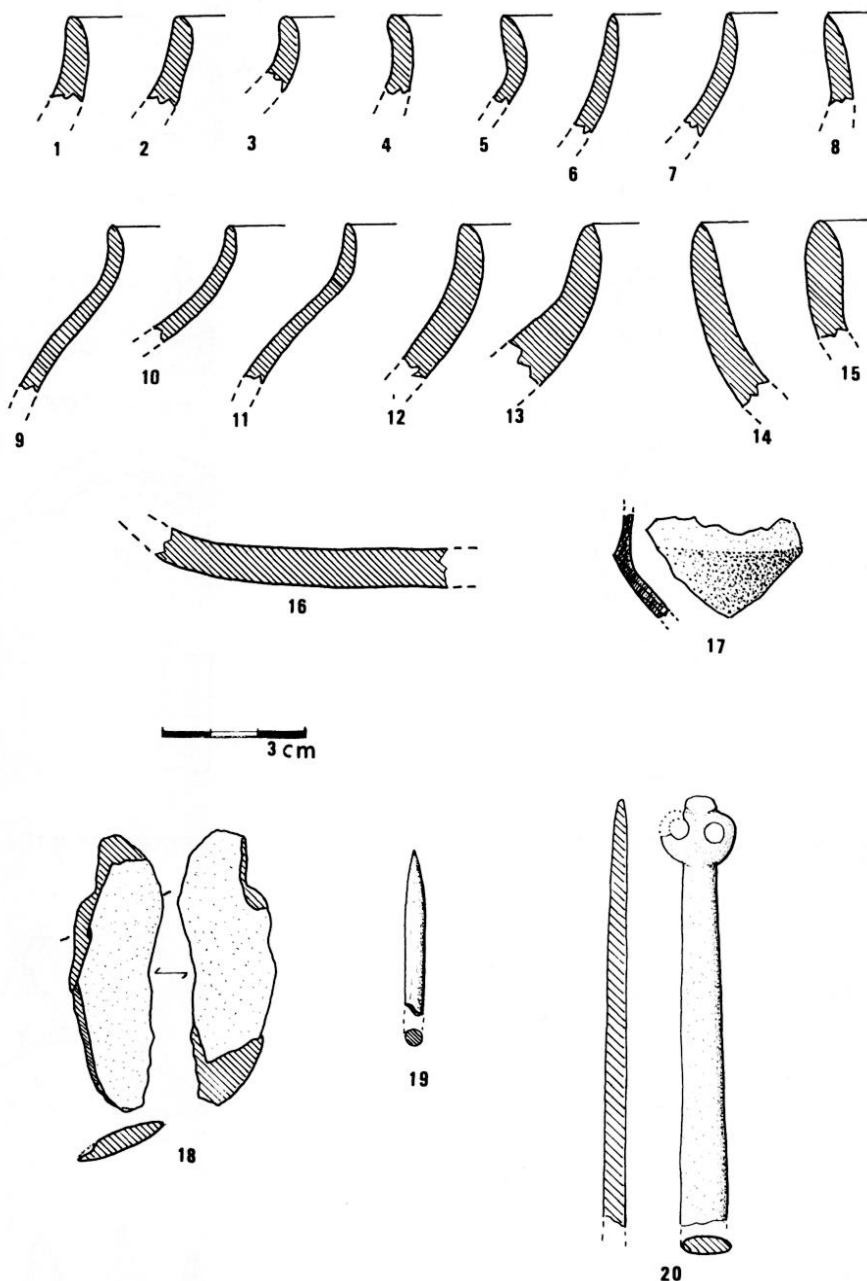
Elle est très fragmentée, les tessons retrouvés, pour la plupart de petite taille, n'ont permis la restitution d'aucune forme.

Dans l'ensemble, c'est une céramique de bonne qualité, où domine une pâte bien cuite, bien épurée, de couleur sombre (noir, brun foncé, brun-rouge). Les surfaces sont lissées ou polies. D'après les diamètres mesurés sur les bords (< à 20 cm), les récipients sont plutôt de petite taille et semblent majoritairement à bords rentrants et lèvres amincies. Aucune trace de préhension ou de décor n'a été trouvée et sur les 257 tessons recueillis les seuls témoins concernant les formes sont une petite carène et un fond aplati.

**L'industrie de l'os**

Généralement rare sur les sites corses, l'industrie de l'os est représentée à Pietracorbara par trois éléments :

— une sorte de spatule ou de lissoir qui semble tiré d'une côte de bovidé, mais l'objet est très mal conservé (fig. 8, n° 18) ;



**Fig. 8 - Couche 5. Céramique :** 1-15 : Différents types de bords ; 16 : Fond aplati ; 17 : Carène ; 18-20 : Industrie en os.

— la partie distale d'un poinçon (ou d'une épingle) érodé à la cassure. Son utilisation l'a marquée de stries perpendiculaires à son axe à la pointe et longitudinales sur le corps. (fig. 8, n° 19) ;

— la partie proximale d'un objet qui pourrait se rapprocher d'une épingle à tête annulaire portant deux perforations (fig. 8, n° 20) mais, contrairement à la morphologie ordinaire d'une épingle, le corps, de section ovale très aplatie, va en s'élargissant vers la partie distale dont on ignore la forme. On ne peut donc classer de façon formelle cet objet dans la catégorie des épingles,

ni même dans celle des objets de parure.

**La parure**

Deux pièces, malheureusement réduites à l'état de simple fragment évoquent la parure :

— un fragment d'anneau en stéatite (fig. 9, n° 15) de section irrégulière. Son diamètre intérieur de 30 à 32 mm semble trop petit pour correspondre à un bracelet, il pourrait s'agir d'un anneau pour retenir les cheveux ;

— un fragment de bracelet en serpentine de section ovale et d'un diamètre interne d'environ 80 mm ;



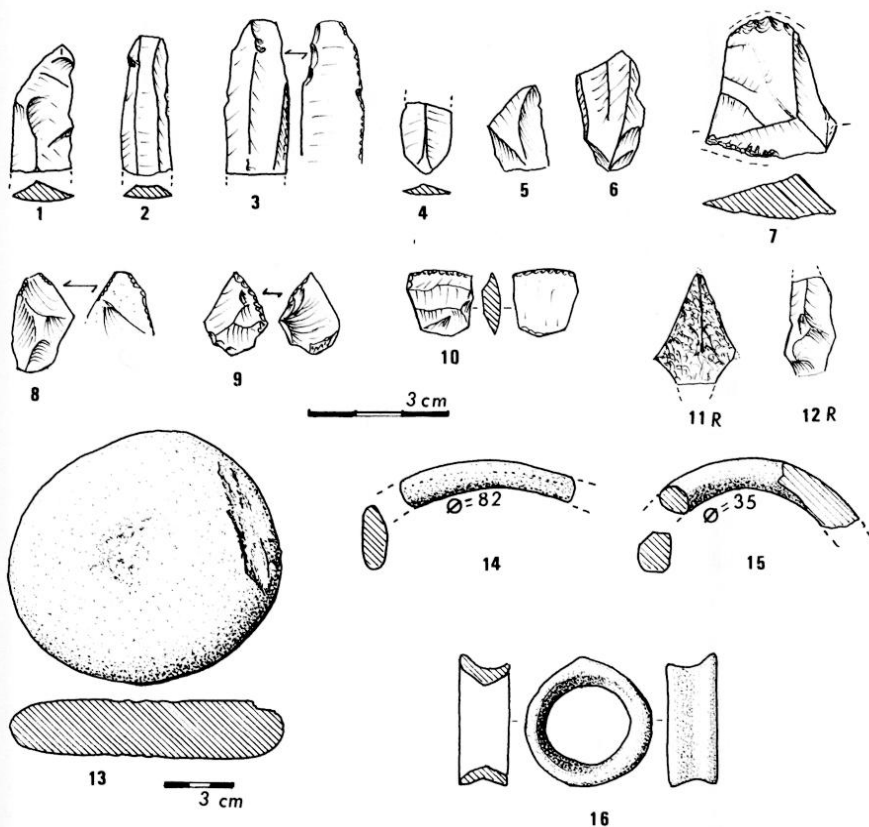


Fig. 9 - Couche 5. Industrie lithique : 1-10 : Obsidienne ; 11 et 12 : Rhyolite ; 14 et 15 : Pierre polie.

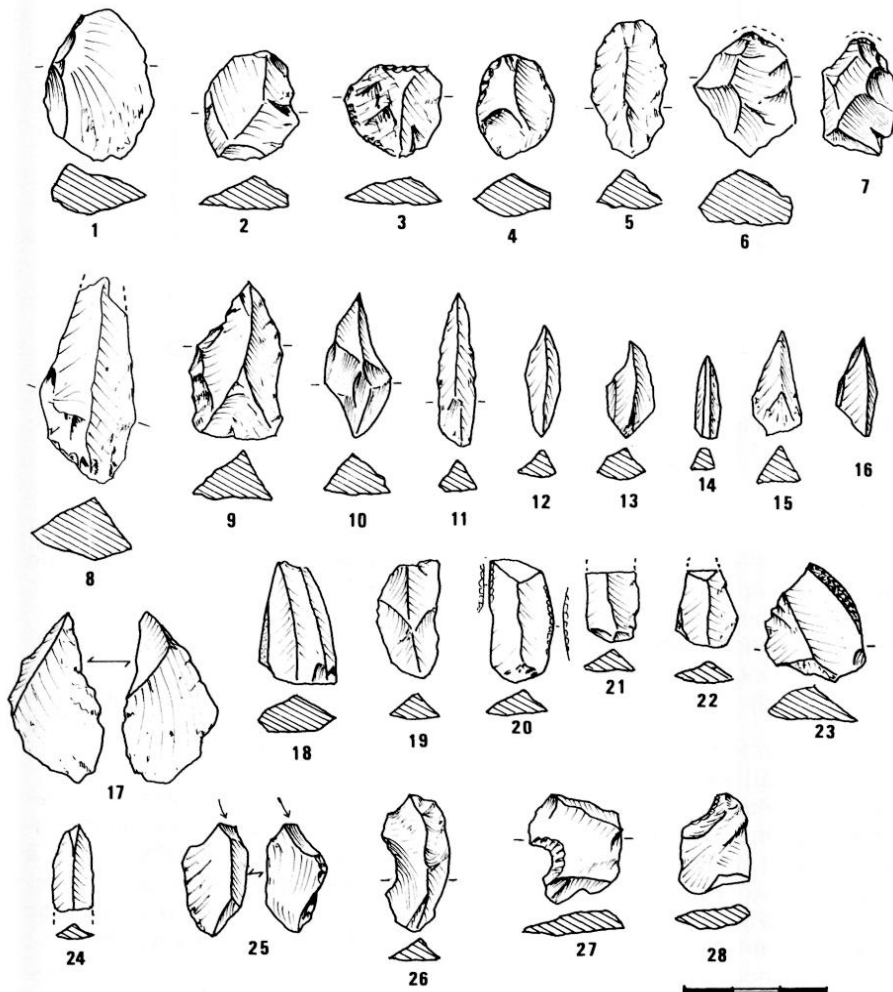


Fig. 10 - Couche 5. Industrie lithique : Quartz.

— un troisième objet annulaire en pierre polie gris-bleu (fig. 9, n° 16) présente une perforation biconique de 19 mm de diamètre, la couronne extérieure est cintrée avec sur un bord une protubérance en bec. Son appartenance à la parure n'est absolument pas certaine.

#### • LA FAUNE

La faune terrestre est représentée par d'assez nombreux restes osseux, certains brûlés et la plupart très fragmentés.

La faune marine est représentée surtout par de nombreuses coquilles où dominent patella et trochus, d'autres sont nettement plus rares (scalaria, buccinum, murex...). Un échantillon de sédiment tamisé à l'eau a fourni deux arêtes et un fragment de pince de crustacé, ce qui confirme que la mer toute proche était également source d'approvisionnement.

#### • COMMENTAIRES

Trois datations pratiquées sur des charbons provenant des foyers ou épars dans la couche 5, donnent respectivement (en dates non calibrées) :

LGQ : 190 5204 ± 178 BP soit 3254 BC,

LGQ : 189 5263 ± 161 BP soit 3313 BC,

LGQ : 191 5401 ± 151 BP soit 3451 BC (bas de la couche).

Ces dates permettent de situer cette couche au Néolithique Moyen et effectivement, le mobilier qu'elle révèle s'assimile aisément, du moins dans son ensemble, à celui qu'ont livré d'autres couches d'âge équivalent, ailleurs en Corse : Basi (G. Bailoud, 1969), Araguina (M.-C. Weiss, F. de Lanfranchi, 1977), Scaffa Piana (J. Magdeleine et J.-C. Ottaviani, 1883) mais il présente cependant quelques particularités et éléments nouveaux.

Pour la céramique, on note l'absence totale de décor mais cette absence est peut-être à mettre au compte simplement d'une non-conservation ou non-découverte de tels témoins, la céramique décorée n'étant pas tellement répandue au Néolithique Moyen. Plus originale est la présence d'un fond aplati provenant sans doute d'une coupe (fig. 8, n° 16), on ne peut qu'y voir une perdurance, dans une céramique bien plus fine, d'un type déjà connu au Néolithique Ancien (présent d'ailleurs dans la couche sous-jacente).

L'industrie lithique se distingue par la faible représentation de l'obsidienne et la proportion réduite de lames et de lamelles par rapport au nombre de grattoirs et de pointes, cette rareté des lames est sans doute à mettre en relation avec l'absence totale de matériel de broyage.

Autre particularité, la présence d'un anneau et de fragments de bracelets, résultant d'un polissage soigneux de la pierre ; de tels objets n'avaient pas encore été découverts dans le Nord de l'île et les spécimens retrouvés dans le Sud, étaient placés à une époque plus tardive (G. Camps, 1988).

La technique du polissage est maîtrisée également dans le travail de l'os, en particulier avec l'épingle à tête discoïdale à double perforation (fig. 8, n° 20). Les épingles en os, que l'on situait encore récemment au Chalcolithique/Bronze, apparaissent en fait dès le Néolithique Moyen (J. Courtin, 1978). Peut-être faut-il également envisager une apparition plus ancienne des modèles plus élaborés présentant des têtes à perforations multiples. Il est probable que l'origine de notre modèle vienne d'Italie et atteste ainsi des relations existant avec la péninsule, mais cela n'est pas nouveau.

Étant donné le peu d'étendue de l'implantation, la couche 5 semble correspondre à l'occupation de l'abri par un groupe restreint (groupe familial ?) et la succession d'au moins trois foyers indique peut-être une fréquentation saisonnière. Ce groupe

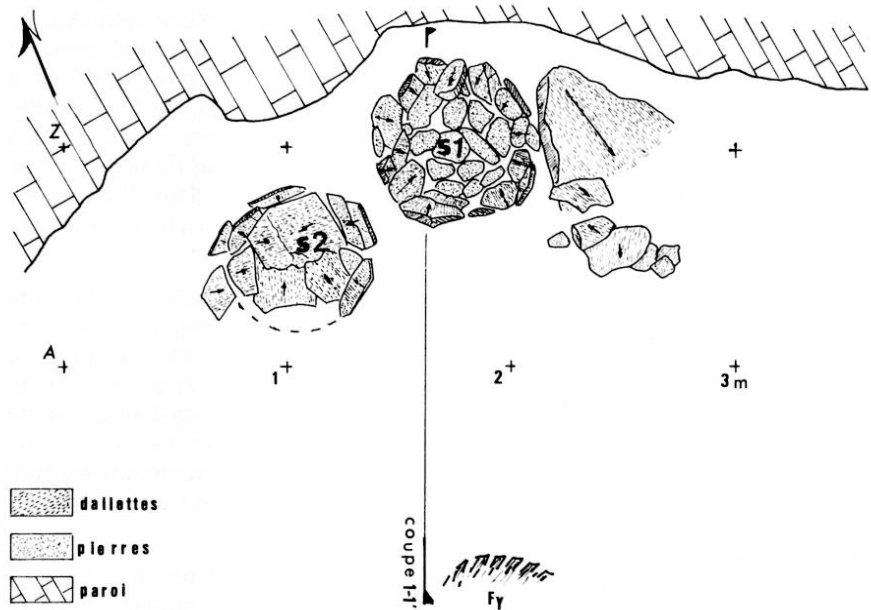


Fig. 11 - Couche 6. Plan au niveau des structures de stockage S 1 et S 2.

semble avoir eu pour activité principale l'élevage et la pêche, car rien dans son équipement ne semble correspondre à une activité agricole, d'ailleurs, le relief plutôt accidenté entourant le site n'a jamais dû offrir des conditions très favorables à une quelconque culture.

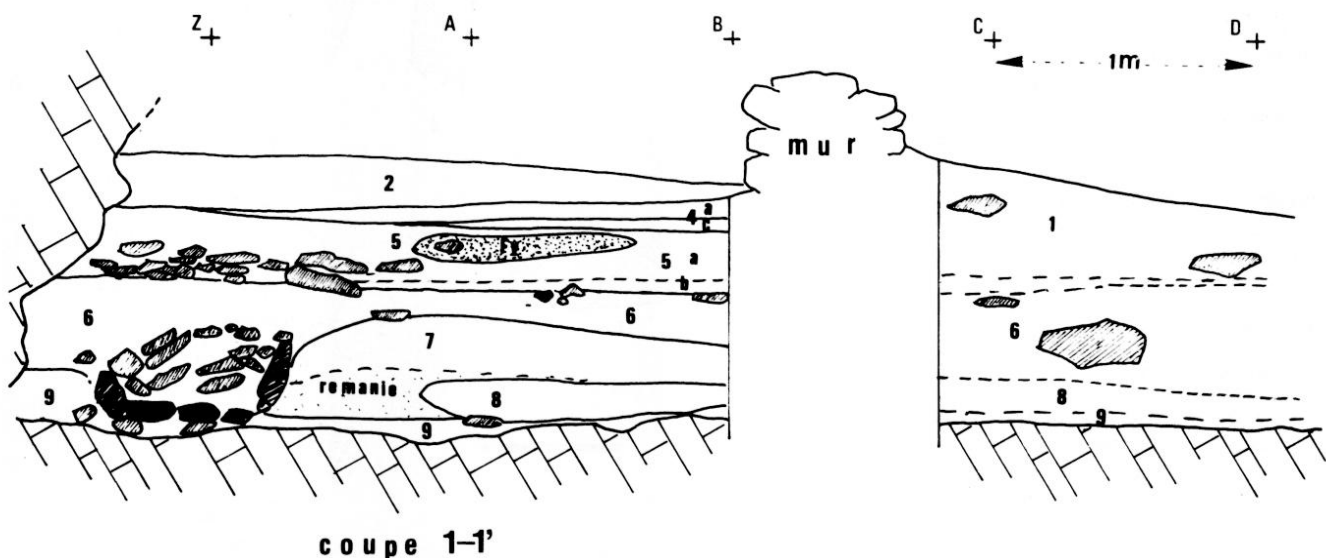
### ● Le Néolithique Ancien

#### • ORGANISATION DE L'ABRI

Sur la plus grande partie de la surface fouillée, la couche 6 succède directement à la 5, ce qui a entraîné en quelques points des interférences entre les deux couches. Elle est formée d'un sédiment gras et de cou-

leur plus sombre qui pourrait être l'indice d'une occupation plus intense, elle s'étend d'ailleurs sur une surface nettement plus importante (environ 15 à 20 m<sup>2</sup>), débordant largement à l'extérieur de l'abri, dont l'auvent, d'après les quelques traces d'effondrement observées et malgré un effritement important dû à l'érosion éolienne, ne devait guère s'avancer au-delà d'un mètre par rapport à aujourd'hui.

La zone de foyers se situait à l'aplomb de l'auvent, elle se trouve sous la partie non fouillée conservée pour préserver le muret de l'Age du Bronze, et n'a donc été qu'effleurée par les travaux.



coupe 1-1'

Fig. 12 - Coupe transversale 1-1', mettant en évidence le foyer et le plan de travail (?) dans la couche 5, le silo S 1 dans la couche 6.

La couche contient d'assez nombreuses pierres qui devaient faire partie d'aménagements pourtant la fouille n'a pu mettre en évidence aucune sorte d'organisation sauf contre la paroi dans le fond de l'abri (fig. 11 et 12). Là, deux structures circulaires (S 1 et S 2), encore bien conservées, peuvent être interprétées comme les restes de silos. Tous deux étaient encombrés de pierres, dans S 1, les pierres s'étaient affaissées vers l'intérieur alors que dans S 2, les pierres de comblement étaient posées à plat, comme si la fosse avait été volontairement comblée.

Après dégagement, les deux silos sont apparus comme deux cuvettes de diamètre égal (0,60 m), toutes deux s'enfoncent, plus bas que la couche 6, et atteignent la même profondeur mais sont construites différemment.

Pour S 1, une série de 31 pierres, plus ou moins plates, posées de chant, donnent une structure parfaitement circulaire dont le fond horizontal est également garni de pierres. Toutes sont soigneusement agencées, et bien serrées l'une contre l'autre.

Pour S 2, moins bien conservée, ce sont 13 petites dalles qui ont été utilisées, elles se joignent parfaitement ou se recouvrent, donnant une surface intérieure bien plane.

La profondeur actuelle, 0,25 m pour S 1, 0,22 m pour S2, ne correspond pas à la hauteur initiale des silos puisque seule la partie basse nous est parvenue et l'on ignore s'il s'agissait de simples cuvettes ou de structures fermées.

La différence de facture entre les deux est très nette et devait certainement correspondre au genre de réserves qui y étaient entreposées, mais le sédiment, à l'intérieur, était strictement identique à celui du reste de la couche et n'a livré aucun indice quant à la nature de ces réserves.

#### • LE MOBILIER

##### *Le mobilier lithique*

La couche 6 se distingue de la précédente par la présence, bien que très modeste, du silex (1,2 %). Mais les roches "d'importation", silex et obsidienne, ne représentent que 9,2 % du total et ce sont les roches locales (quartz, rhyolite, gabbro), pourtant peu propices à la taille, qui constituent

l'essentiel de la matière première. Le quartz reste prépondérant avec un pourcentage d'emploi supérieur à 50 % (53,4). La couche 6 est également caractérisée par l'emploi de très nombreux galets en roches diverses et de toutes tailles (leur volume varie du cm<sup>3</sup> au demi-dm<sup>3</sup>), ils représentent 24 % du lithique total.

Dans cette industrie, les éléments les mieux représentés sont les armatures (fig. 14, n°s 1-12). Sauf une, à base arrondie (n° 7) et une pointe douteuse (n° 16), elles sont toutes de forme trapézoïdale. Les deux plus grandes sont en rhyolite, quatre sont en silex, les autres sont en obsidienne.

Les lames sont peu nombreuses et l'obsidienne qui produit généralement de beaux spécimens n'a fourni que quatre exemplaires plutôt mal venus (fig. 14, n°s 19-22), les plus belles pièces sont en silex (fig. 14, n°s 23-26), et en rhyolite (fig. 15, n° 27).

Perçoirs et pointes apparaissent en assez grand nombre (fig. 14, n° 15 ; fig. 15, n°s 1, 2 et 20-22), quelques grattoirs se distinguent par

une bonne facture (fig. 14, n°s 13, 18, 28, 30 et 31 ; fig. 15, n°s 4, 5, 7, 17, 24 et 27).

On note enfin plusieurs pièces tirées de gros éclats (gabbro et quelques rhyolites), peu ou pas retouchées et gardant toujours une partie du cortex (fig. 15, n°s 1, 4 et 6).

La couche a livré en outre, une meule cassée et un broyon (fig. 16) ainsi qu'un fragment de pierre verte en partie polie (fig. 14, n° 33).

Hormis les armatures, qui dans l'ensemble se rapportent à un modèle unique, cette industrie est assez hétérogène, et aucune classification de l'outillage ne peut être tentée de même que ne domine aucun type d'outil particulier.

##### *La céramique*

La céramique est loin d'occuper une place importante avec seulement 73 tessons d'une surface supérieure à 2 cm<sup>2</sup>. Pourtant malgré ce petit nombre, on trouve suffisamment de tessons caractéristiques pour l'attribuer au Néolithique Ancien.

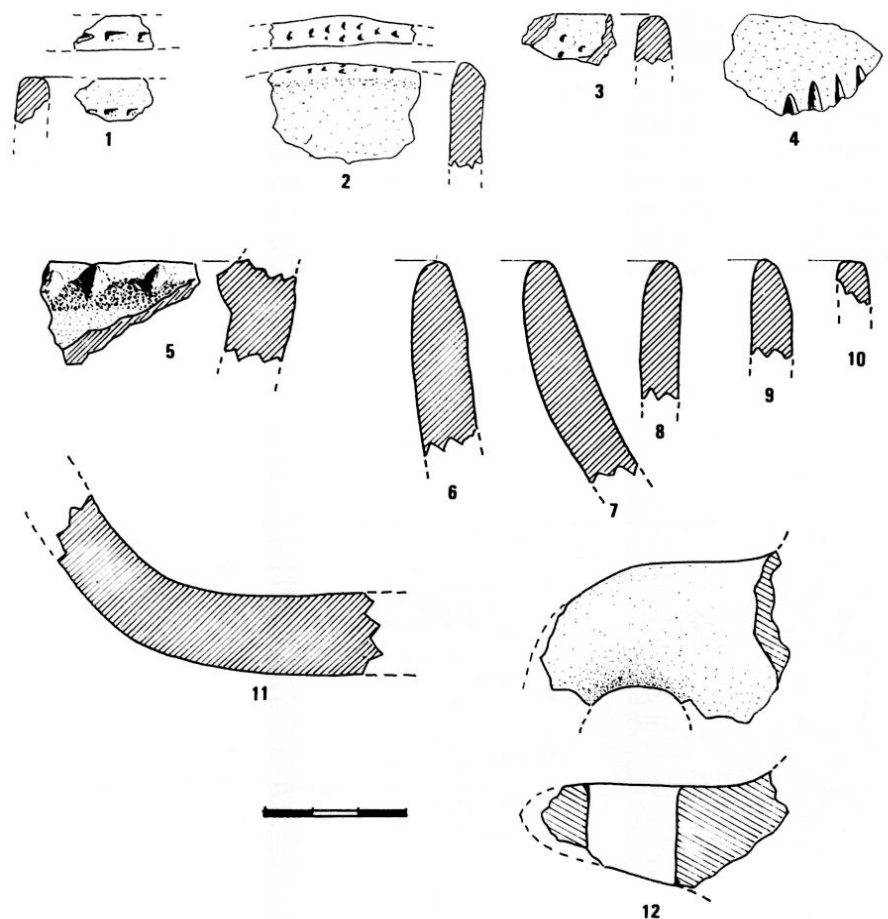


Fig. 13 - Couche 6. Céramique. 1-5 : décor (1 et 2 sur le plat de la lèvre) ; 6-10 : bords ; 11 : fond aplati ; 12 : anse.

C'est une céramique grossière, fragile car plutôt mal cuite. Les grains du dégraissant dépassent le mm<sup>3</sup> et dans certains cas, s'y ajoute de la chamotte. Sur les cassures, la pâte apparaît entièrement noire ou noire uniquement vers l'intérieur, les surfaces sont brun-rougeâtre, indice d'une cuisson oxydante. Les épaisseurs vont de 7 à 16 mm avec une tendance vers les épaisseurs les plus grandes.

Les formes paraissent simples, tous les bords sont droits ou légèrement rentrants et les fonds retrouvés sont aplatis (fig. 13, n° 11). Aucune mesure n'a été possible mais les tessons n'évoquent pas des récipients de très grande taille.

Les préhensions se réduisent à deux fragments d'oreille à perforation verticale (fig. 13, n° 12).

Sur les 73 tessons, cinq portent un décor. Trois sont des bords : deux sont décorés d'impressions punctiformes qui affectent, pour l'un, le rebord extérieur de la lèvre (fig. 13, n° 3), pour l'autre, un léger méplat sur la lèvre même (fig. 13, n° 2), le troisième (fig. 13, n° 1) est décoré sur la lèvre même et sur le rebord extérieur, de petites impressions allongées. Un petit tesson porte près de la cassure le départ de quatre impressions ou incisions (fig. 13, n° 4). Enfin, un dernier tesson est un fragment de cordon de section triangulaire largement incisé à coup de spatule (fig. 13, n° 5).

• LA FAUNE

Les restes osseux sont tous brisés, volontairement semble-t-il, en tout petits fragments. Aux suidés et ovinés s'ajoute maintenant du Prolagus.

La faune marine est toujours largement représentée par de nombreuses coquilles (patella trochus, rare murex et aussi 4 columbella et 1 cardium).

• COMMENTAIRES

L'installation du Néolithique Ancien occupe une étendue plus grande que celle qui l'a suivie au cours du Néolithique Moyen, mais à part cette surface plus importante, qui témoigne peut-être de la fréquentation de l'abri par un groupe plus nombreux, rien ne semble indiquer une différence dans les activités si ce n'est la présence d'une meule cassée et d'un broyon, mais peut-on,

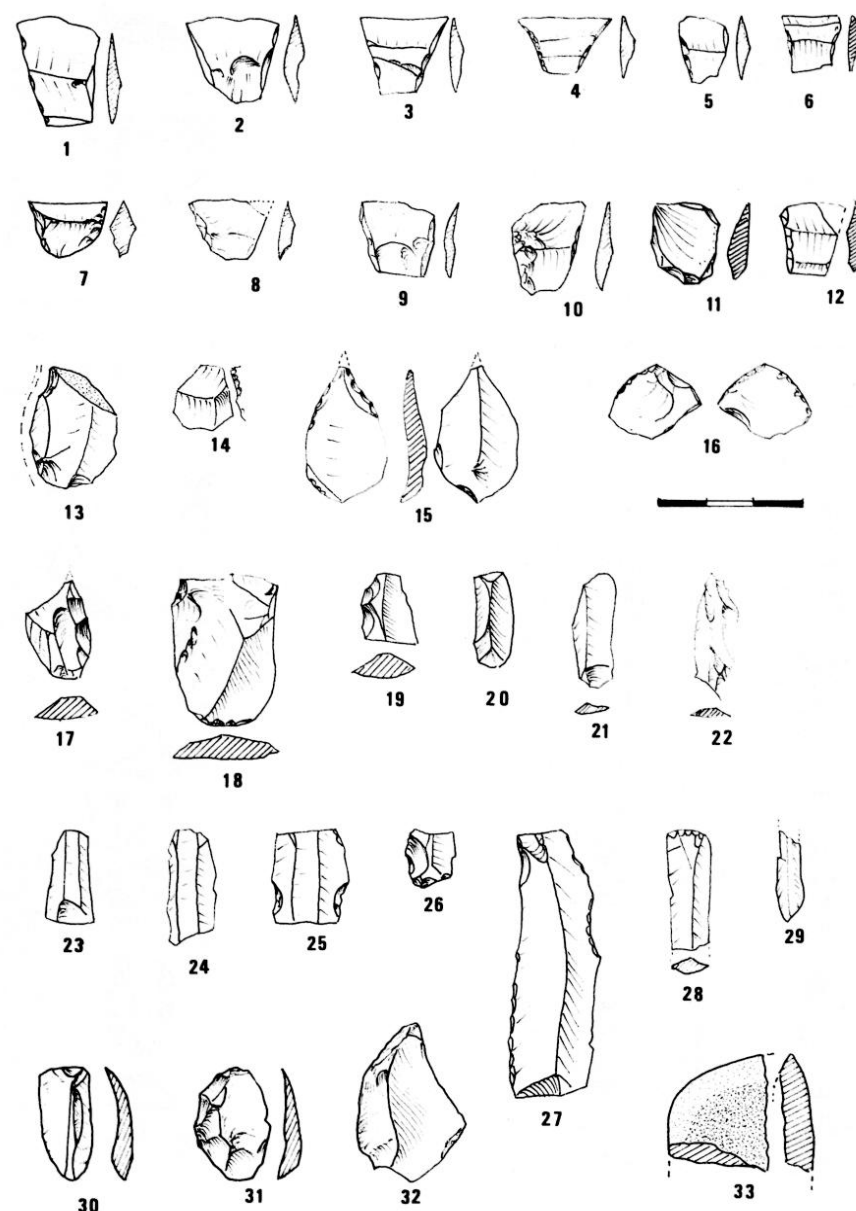


Fig. 14 - Couche 6. Industrie lithique : 1, 2, 27, 28 et 29 : Rhyolite ; 3-6 et 23-26 : Silex ; 7-22 et 30-32 : Obsidienne ; 33 : Pierre polie. (1-12 : Armatures. 13-18, 30-32 : Pointes et grattoirs. 19-29 : Lames et éclats lamellaires).

à partir de cet unique indice, établir une relation certaine avec l'agriculture ?

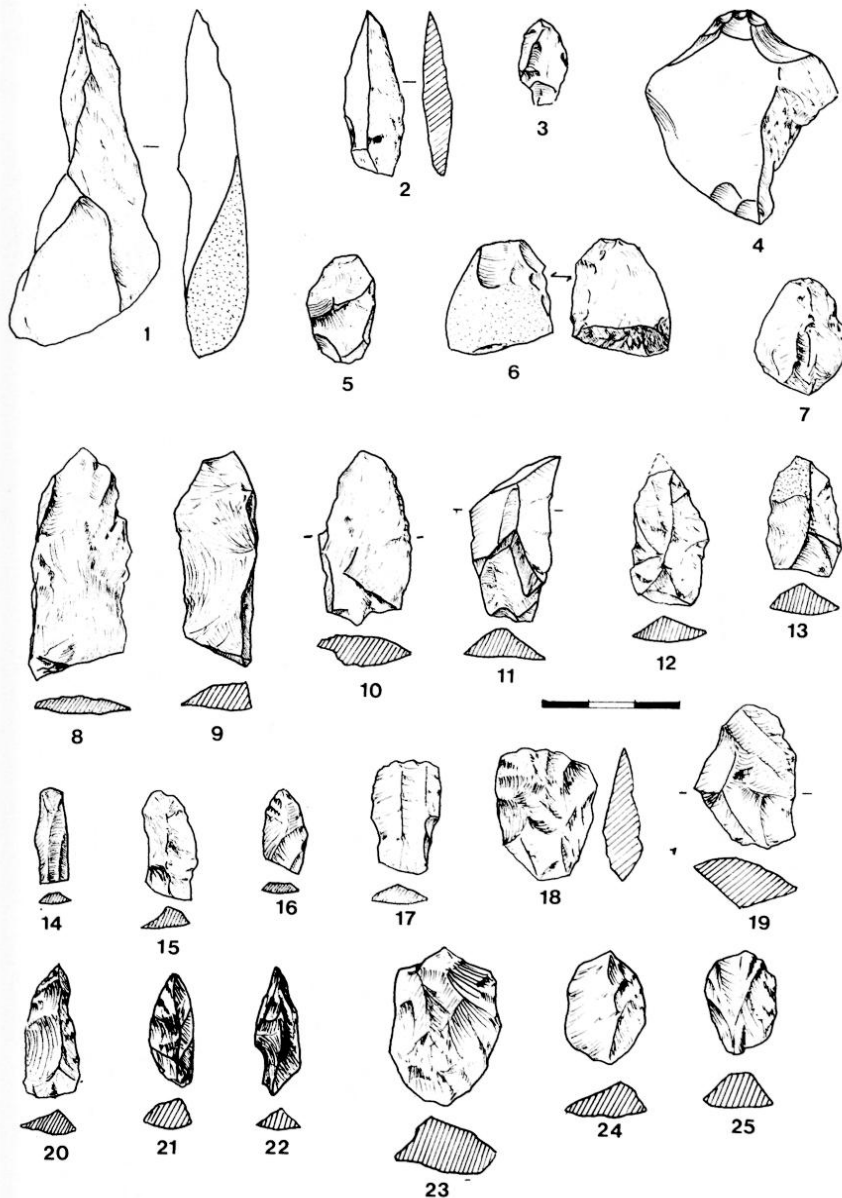
Par contre, certains caractères du mobilier sont peut-être plus significatifs.

Tout d'abord, le type de décor de la céramique, où l'impression à la coquille n'apparaît pas, rattache Torre d'Aquila au faciès Néolithique ancien poinçonné reconnu à Curacchiaghju, ce qui étend vers le nord, l'aire de diffusion de ce faciès.

D'autre part, comparativement à celle d'autres sites du Néolithique Ancien, la céramique de la couche

6 se distingue, par sa relative rareté et surtout par sa mauvaise qualité qui transparaît aussi bien dans le façonnage que dans la cuisson ; quant à l'industrie lithique, elle révèle la présence d'éléments exactement identiques à ceux de la couche Prénéolithique sous-jacente : gros éclats gardant une partie corticale, utilisés souvent sans retouches.

Dans la fouille elle-même, et particulièrement vers l'extérieur de l'abri, la Couche 6 est au contact direct de la couche Prénéolithique, avec laquelle elle se confond progressivement, seule l'augmentation des ossements de Prolagus, la disparition



**Fig. 15 - Couche 6. Industrie lithique :** 1 et 2 : Gabbro ; 3-7 : Rhyolite ; 8-25 : Quartz. (1, 2, 12, 20, 21 et 22 : Pointes ; 3-7, 18-25 : Grattoirs ; 8-17 : Lames, éclats lamellaires).

totale de la céramique et la couleur l'en distingue finalement.

Tout semble donc indiquer que la transition du Préneolithique au Néolithique Ancien, se soit faite naturellement, sans solution de continuité.

## ■ L'OCCUPATION PRÉNEOLITHIQUE

### ● Organisation de l'habitat

La couche 8, qui correspond à l'habitat du Préneolithique, s'étend surtout à l'extérieur de l'abri, et alors que les couches qui la précèdent se distinguent mal, elle se différencie du sédiment environnant par une couleur grisâtre et une abondance de quartz. Elle contient de nombreuses pierres

de taille moyenne, qui correspondent certainement à une organisation de l'espace mais la fouille n'a rien pu mettre en évidence. Aucun foyer n'a été retrouvé, mais des poches noircies en indiquant la proximité permettent de le situer dans le même secteur que celui de la couche du Néolithique Ancien (carré C 3).

### ● Le mobilier

Globalement ce mobilier présente les mêmes caractéristiques que le mobilier préneolithique de Strette dans le Nebbio (J. Magdeleine, 1983) : matière première tirée de l'environnement immédiat, emploi prépondérant du quartz, taille fruste, nombreuses pièces gardant une partie corticale, abondance des galets.

Ces caractères pourraient donc appartenir à la définition de l'industrie du Préneolithique.

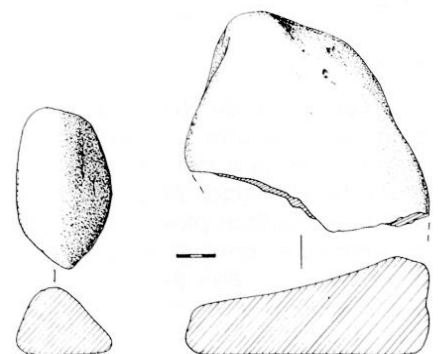
A Pietracorbara, les deux roches les plus utilisées sont le quartz (30,8 % de l'ensemble), abondant autour du site et diverses sortes de gabbro, que l'on trouve dans le lit des rivières voisines, d'autres roches (serpentine, rhyolite, grès, ...) sont aussi employées mais bien plus rarement.

L'outillage (fig. 17-19) ne comprend pas de véritables lames, il est constitué essentiellement de pointes, de grattoirs et de racloirs. La taille est très rudimentaire, les pièces portent très rarement des retouches. Sauf pour le quartz, elles sont tirées de galets et la majorité garde une partie corticale qui dans certains cas, constitue une des faces de l'outil (fig. 18, nos 1, 2 et 7).

A ces éléments s'ajoute une abondance de galets (62,2 % du lithique total !). Quelques-uns, très rares, sont polis (fig. 17, nos 11-15), le n° 15 est d'ailleurs remarquable, deux portent des coches qui pouvaient retenir un lien (fig. 17, nos 16 et 17), mais la majorité est constituée de galets tout à fait communs. Si les plus gros mesurent approximativement 25 cm<sup>3</sup>, la majorité est de petite taille, de l'ordre du cm<sup>3</sup> et l'on retrouve comme dans l'industrie de Strette, un pourcentage non négligeable de petits galets allongés, genre bâtonnets (7 %) et d'autres, plats de forme subcirculaire (18 %).

Ont été retrouvés également sept nodules d'ocre jaune et rouge.

Mais ce qui est original à Torre d'Aquila, est la présence dans la couche, de deux petits éclats de silex blanc et de deux autres en obsidienne. Leur situation, vers le bas de la couche fait hésiter à les considérer comme des intrusions, à leur



**Fig. 16 - Couche 6. Meule et bryon.**

niveau, la couche ne paraît pas perturbée.

### ● La faune

La faune terrestre est composée uniquement de restes de rongeur (*Prolagus*) en grande quantité.

La faune marine est représentée par une dent de sparidé et toujours par de très nombreuses coquilles où dominent les troques.

Deux coquilles de columbella, perforées par usure à une extrémité, sont à rattacher à la parure.

### ● La sépulture (fig. 20)

A l'intérieur de l'abri, succède à la couche 8, un sédiment caillouteux, dur et compact, de couleur gris foncé, la couche 9. En A3/B3, celle-ci s'enfonce, en devenant plus meuble, dans la couche 10, de même composition mais de teinte jaune clair, et forme une cuvette très peu profonde qui rejoint la roche en place. Dans cette cuvette gisait la moitié supérieure d'un squelette humain. Plusieurs pierres se trouvaient au-dessus (fig. 20) mais ne recouvraient pas exactement la petite fosse, on ne peut donc affirmer qu'elles appartiennent à la sépulture.

Le squelette est coupé au bas du thorax, la partie qui était au contact direct de la roche, a en partie disparu, seuls les ossements totalement inclus dans le sédiment, se sont convenablement conservés.

Le corps reposait sur le dos, dans le sens de la pente, la tête au niveau le plus bas, les avant-bras repliés, les mains vers le visage. Le rachis s'arrête au niveau de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> vertèbre lombaire, qui bute contre un ressaut de la roche. La position du corps en décubitus latéral est donc exclue, et trois hypothèses se présentent alors :

- seul le thorax d'un individu a été inhumé,
- le corps était en décubitus allongé,
- le corps était en décubitus dorsal contracté.

Le premier cas est difficile à admettre mais ne peut être totalement écarté si l'on pense que les pierres sont partie de la sépulture, car elles ne recouvrent effectivement que la partie du squelette retrouvée et, d'autre part, malgré la fouille minutieuse, absolument aucune partie inférieure du corps n'a été retrouvée.

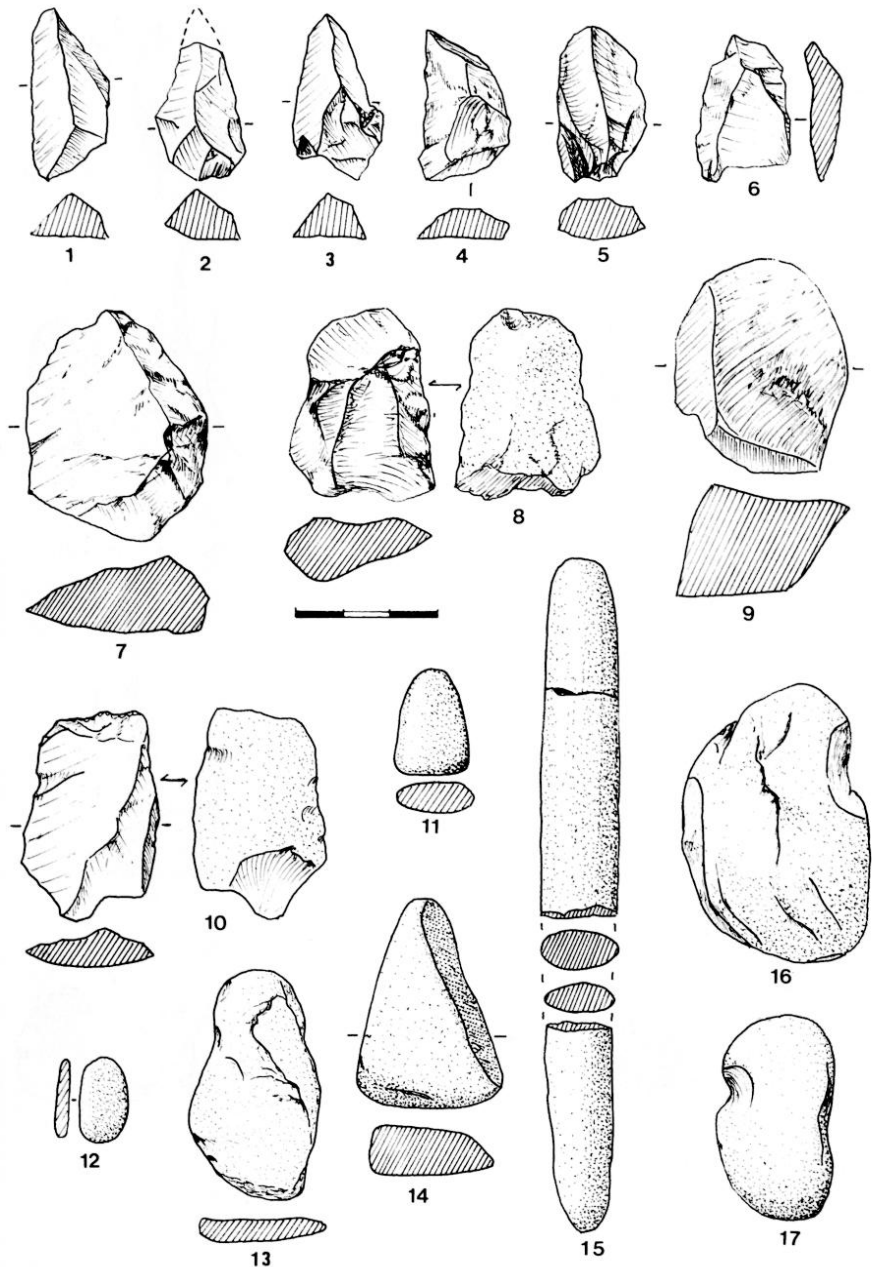


Fig. 17 - Couche 8 : 1-9 : Quartz ; 10 : Serpentine, 11-7 : Galets. (1-4 : pointes ; 6-10 : Raclours).

Dans le deuxième cas, on trouverait une concordance avec la sépulture d'Araguina-Senola (M.-C. Weiss et F. de Lanfranchi, 1977) mais ici, outre la position des bras qui est différente, le corps aurait été placé la tête au bas de la pente et les pieds vers le haut, ce qui pourrait expliquer la disparition des membres inférieurs lors de l'occupation suivante de l'abri, mais une telle position paraît curieuse sauf si l'on voulait absolument que le défunt soit face au couchant.

Enfin, la troisième hypothèse, qui pourrait être confortée par la position des bras repliés vers la face, expliquerait aussi la disparition des restes placés les plus haut, mais il faut alors

admettre que les pierres ne font pas partie de la sépulture.

Enfin, dans les deux derniers cas, qui supposent que les aménagements de l'occupation suivante, ont fait disparaître le bassin et les membres inférieurs, il est pour le moins étonnant qu'absolument aucun reste appartenant à cette partie du squelette n'ait été retrouvé, même dans la partie de la couche remaniée.

L'inhumation d'un corps incomplet, hypothèse qui peut paraître la plus invraisemblable est pourtant celle qui correspond le mieux aux conditions de la découverte.

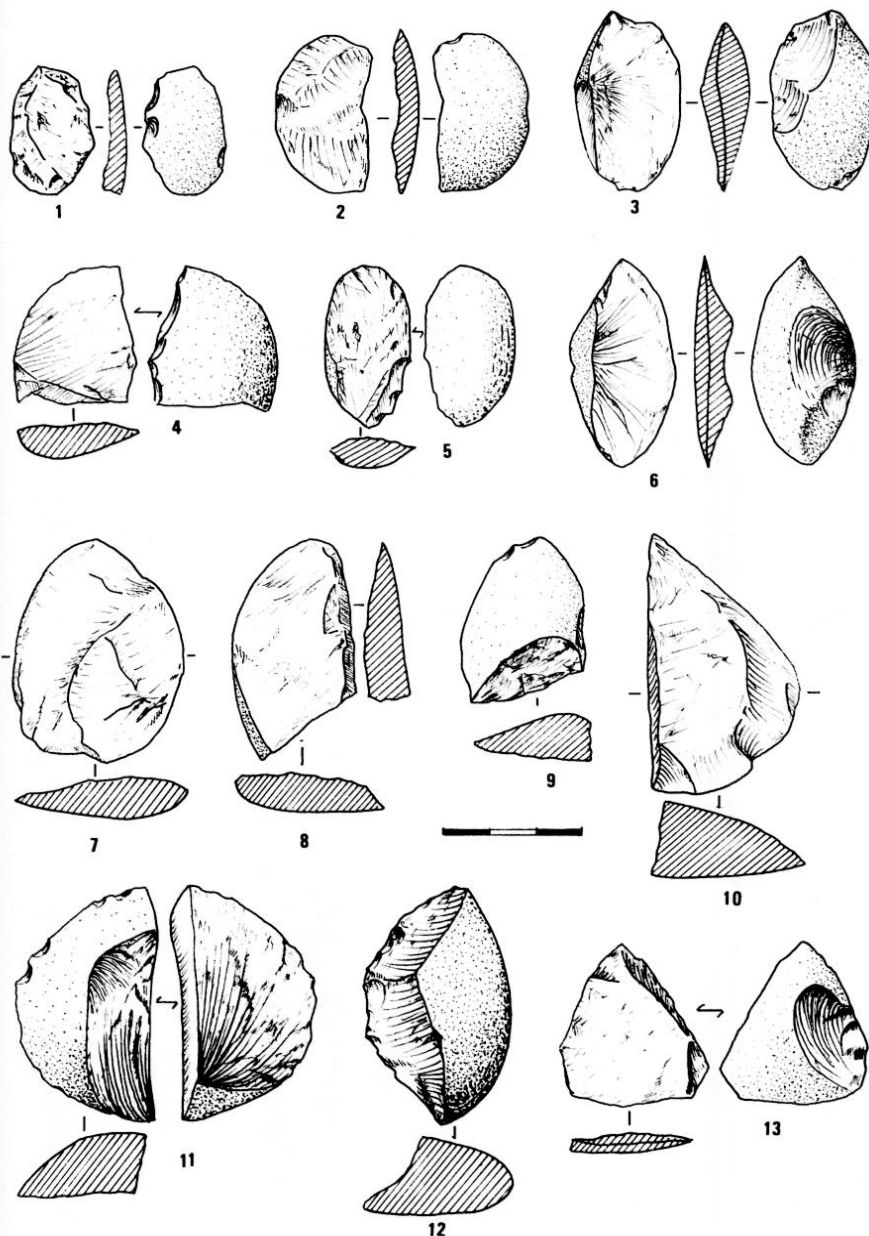


Fig. 18 - Couche 8 : Gabbro. Grattoirs sur éclats avec face corticale.

### ● Commentaires sur la couche 8

L'industrie de la couche 8 appartient incontestablement au Pré-néolithique. Deux datations ont été obtenues à partir de charbons épars dans la couche (malheureusement, la faible quantité de l'échantillon entraînant une marge d'erreur importante peut en atténuer la fiabilité) :

5890 ± 310 BC,

4970 ± 300 BC.

Si l'on accepte ces dates, elles font de Pietracorbara, le Pré-néolithique le plus récent de Corse et le rendent pratiquement contemporain du Néolithique Ancien de Basi et d'Araguina (cf. fig. 21).

Jusqu'à présent, il semblait exister une rupture entre le Pré-néoli-

thique et le Néolithique Ancien, comme si la culture pré-néolithique s'était éteinte avant l'arrivée des premiers néolithiques dans l'île. Or à Pietracorbara, comme nous l'avons indiqué déjà dans les commentaires concernant la couche 6, il semble que l'on passe sans rupture d'une culture à l'autre, hypothèse que viennent conforter les datations obtenues.

Au niveau de l'organisation de l'habitat, les deux couches sont les seules à s'étendre largement à l'extérieur de l'abri, et la zone des foyers semble être la même.

En ce qui concerne le mobilier, aux caractères archaïques de la couche 6 (poterie rare et de facture maladroite, éclats avec cortex, ga-

lets), pourrait faire pendant dans la couche 8, la présence inattendue des rares éclats de silex et d'obsidienne, et bien évidemment, la datation récente.

Il serait tentant de conclure à l'évolution sur place d'un groupe pré-néolithique vers la néolithisation cependant, on ne peut exclure un phénomène de diffusion entre les deux couches, et l'on devra attendre les résultats d'autres fouilles, en cours ou à venir, avant de pouvoir affirmer que nous assistons dans l'abri de Torre d'Aquila, à un phénomène de néolithisation.

Si toutefois cette hypothèse venait à être confirmée, elle signifierait que la néolithisation aurait atteint le Cap Corse plus tardivement que le sud de l'île et donc que les premiers néolithiques auraient abordé la Corse par une voie différente que celle de l'Archipel Toscan, voie que l'on suppose généralement, empruntée par leurs prédécesseurs.

### ■ CONCLUSION

L'aspect insignifiant des deux abris de Torre d'Aquila, leur environnement actuel aride et désolé, ne laissait pas supposer, que l'un deux, pouvait receler dans son sous-sol, des restes d'habitat encore importants. Un troisième abri, situé à une cinquantaine de mètres au-dessus de l'abri n° 2, a été également aménagé par la construction d'une terrasse. Un sondage limité, a montré qu'il a aussi été occupé au cours de la Préhistoire mais la présence d'une unique couche archéologique, d'une épaisseur moyenne de trois à cinq centimètres, contemporaine, d'après les quelques tessons qu'elle a livrés, du Néolithique Moyen, nous a paru insuffisante pour motiver une fouille immédiate, l'abri n'étant pas directement menacé pour l'instant.

L'exemple de ces petits abris perdus dans la broussaille, à peine décelables lorsque le maquis est plus touffu, illustre les difficultés de la prospection dans une région où ce type de paysage est courant, et nos recherches pour retrouver le lieu d'habitat correspondant aux sépultures fin-néolithique, début bronze, sont restées vaines.

Les abris de Pietracorbara, montrent que le Cap Corse a été occupé durant toutes les périodes de la Préhistoire, et

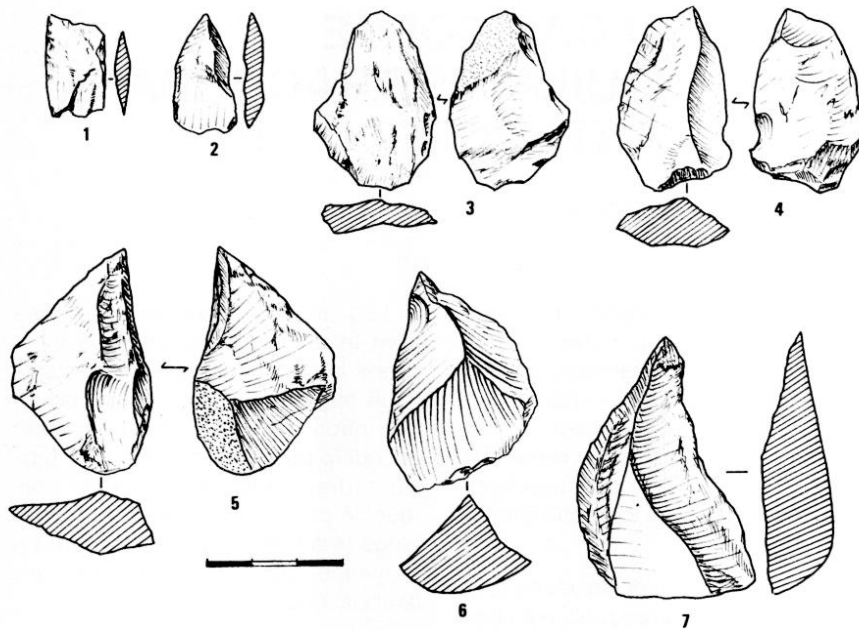


Fig. 19 - Couche 8 : Éclats et pointes.

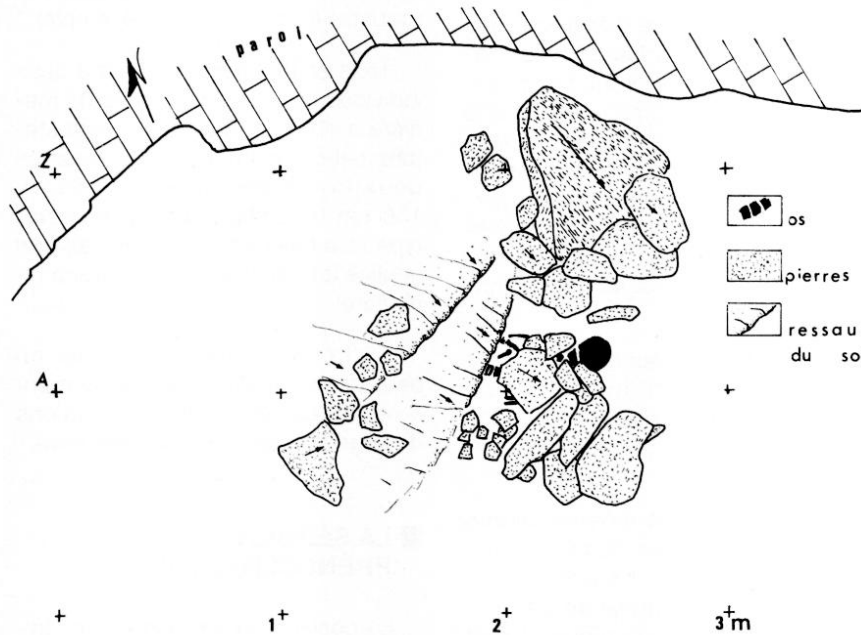


Fig. 20 - Plan de la sépulture préolithique.

apportent la preuve que le Préolithique s'est bien étendu à la totalité de l'île, mais, si comme on le croit, le premier peuplement s'est fait par le point le plus proche du continent, donc par le Cap, d'autres sites restent à découvrir pour confirmer cette hypothèse,

puisque l'abri de Torre d'Aquila semble marquer plutôt la fin que le commencement du Préolithique. Un important travail de prospection reste donc à faire, tout en attendant les résultats des fouilles actuellement menées dans d'autres vallées.

**Bibliographie**

JEHASSE J. (1976) — La Corse antique d'après Ptolémée. *Archeologia Corsa* n° 1.

OTTAVIANI J.-C. et NEBBIA P. (1976) — Le site protohistorique de Castellu à Luri. *Archeologia Corsa* n° 1.

GROSJEAN R. (1959) — Chronique d'archéologie préhistorique. *Études Corses* n° 22.

PIERETTI A. (1966) — Le site mégalithique de Pinzu a Verghine entre Luri et Barrettali. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*. 86<sup>e</sup> Année, n° 580.

MAGDELEINE J. (1973) — Le site préhistorique de Mte Grosso. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*. 93<sup>e</sup> Année, n° 608-609.

MAGDELEINE J. (1994) — *Perduration à l'âge du fer du mode de sépulture en coffre en Castagniccia* (Haute Corse). (A paraître).

SALLES J. et BORDREUIL M. (1966) — Vestiges pré et protohistoriques en Cévennes micascisteuses au nord-ouest d'Alès. *Actes du Congrès Préhistorique de France*. Ajaccio.

BAILLOUD G. (1969) — Fouilles d'un habitat néolithique et torréen à Basi. Serra di Ferro. Corse. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 66 Études et travaux. Fascicule unique.

WEISS M.-C. et DE LANFRANCHI F. (1977) — Araguina-Sennola. *Archeologia Corsa* n° 2.

MAGDELEINE J. et OTTAVIANI J.-C. (1983) — Découverte de vanneries datées du Néolithique Moyen. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 80, n° 1.

CAMPS G. (1988) — *Préhistoire d'une île*. Ed. Errance.

COURTIN J. (1978) — Quelques épingles en os provençales. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 75, n° 3.

DE LANFRANCHI F. (1974) — Le Néolithique Ancien Méditerranéen, faciès Curacchiaghju. *Cahiers CORSICA*, n° 42-43.

MAGDELEINE J. (1983-1984) — Les premières occupations humaines de l'abri de Strette. *Archeologia Corsa. Études et mémoires*.

Jacques MAGDELEINE  
Route Sup. de Cardo  
20200 Basti